

## **DOSSIER DE CANDIDATURE**

### ***AIDE A L'INSERTION***

Nom : .....

Prénom (s) : .....

Adresse : .....

.....

Tél. : .....

Courriel : .....

#### ***PIECES A JOINDRE :***

- Lettre de motivation ;
- Curriculum vitae ;
- Attestation récente d'inscription au Pôle Emploi ;
- Devis de la formation établi par l'organisme de formation ;
- Montant des frais annexes (déplacement, hébergement, restauration) et justificatifs, bon de transport (facture) ;
- Promesse d'embauche, **ou**  présentation du projet de création d'activité ;
- Photocopie de la carte nationale d'identité ;
- Justificatif de titre de séjour pour les étrangers ;
- RIB au nom personnel de l'intéressé ;
- Photocopie de la carte vitale ;
- Attestation d'inscription au stage ;

***Ce dossier devra nous parvenir en retour, 30 jours avant le début de la formation.***

## MODALITES D'ATTRIBUTION

### Candidature et inscription :

Collectivité de Corse  
Direction de la Formation tout au long de la vie  
A l'attention de Madame Annette TALAMONI  
22 cours Grandval  
BP 215  
20187 AIACCIU Cedex 1

☎ 04.95.51.63.75    ✉ annette.talamoni@isula.corsica

### Condition d'obtention :

⇒ Etre demandeur d'emploi (priorité est donnée aux jeunes demandeurs d'emploi ainsi qu'aux personnes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle) ;

⇒ Suivre une formation non dispensée en Corse ;

⇒ Justifier d'une promesse d'embauche ou d'un projet de création d'entreprise lié à la formation suivie.

\* Cette aide n'est pas cumulable avec un financement C.P.F.

\* Les actions de formation « à distance » ne sont pas éligibles, la formation doit avoir lieu à l'extérieur de Corse.

### Coût éligible : 4 500 € :

⇒ Coût pédagogique dans la limite d'un plafond de 2 500 Euros ;

⇒ Frais annexes (déplacement, hébergement, restauration) dans la limite d'un plafond de 2 000 Euros, et d'un coût plafond journalier de 150 Euros.

### Instruction des dossiers :

⇒ La Collectivité de Corse procède à l'instruction des dossiers ;

⇒ Les aides sont attribuées par décision du Conseil Exécutif de Corse ;

⇒ La Direction de la Formation Professionnelle procède à la notification des décisions ;

### Suivi :

⇒ Les futurs stagiaires s'engagent à fournir une attestation de fin de formation ;

⇒ Lorsque la formation n'est pas suivie jusqu'à son terme, la Collectivité de Corse pourra demander le remboursement des crédits attribués.

## FICHE D'INFORMATION

### Votre situation actuelle :

- Vous êtes demandeur d'emploi ;
- Vous bénéficié du R.S.A. ;
- Vous êtes travailleur handicapé.

### Votre projet professionnel :

- Vous bénéficiez d'une promesse d'embauche ;

Dans quelle entreprise .....

- Vous avez un projet de création ou reprise d'activité ;

Précisez : .....

### Votre projet de formation :

☞.. Intitulé de la Formation .....

☞.. Lieu de la formation .....

☞.. Durée de la Formation : du ..... au ..... (Nombre de jours TOTAL .....

Formation modulaire :  OUI  NON

Si OUI, nombre de modules : .....

### Le coût de votre projet de formation :

☞.. Coût pédagogique .....

☞.. Frais de transport .....

☞.. Frais d'hébergement .....

TOTAL ..... Euros

### Les financements de votre projet de formation :

☞.. Vous avez déposé une demande de financement auprès d'un ou plusieurs autres organismes :

OUI  NON

Si OUI, lesquels : .....

.....  
(Précisez le montant pour chacun)